
Ecole maternelle La Fruitière
Avenue Yann Rouillet - MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 09
Site de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/ce.0790142A@ac-poitiers.fr>

Ecole élémentaire Jean Migault
Rue René Gaillard – MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 27

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE ECOLE JEAN MIGAULT 5 NOVEMBRE 2019</p>

Personnes présentes :

- Mme PRINTEMPS Charlotte, directrice et enseignante
- Mme NEAU Sabine, enseignante
- M. DUBUISSON Philippe, enseignant
- Mme VIRY-TROGER Isabelle, enseignante
- Mme GRAFFAND Caitlyn, stagiaire M2
- Mme CREUZE Magalie, stagiaire M2
- Mme BIGARD Aurélia, enseignante
- Mme BARAND Nadège, enseignante
- M. BARBAREAU Freddy, enseignant
- M. GALLARD Stéphane, enseignant
- M. PERRIN Gwenaël, enseignant
- Mme ROUXEL Patricia, maire d'AIGONDIGNE
- Mme THIBAUT Evelyne, adjointe d'AIGONDIGNE
- M. MALATESTA Thierry, Responsable des Affaires Scolaires-Enfance
- M. RICHARD Mathieu, parent élu
- Mme BOUTIN Emilie, parent élu
- M. BILLARD Frédéric, parent élu
- Mme LE MOIGNE Angélique, parent élu
- Mme WIMMER Emilie, parent élu

Personnes excusées :

- Mme LAMBIN, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme RAULT Angèle, enseignante rattachée l'école, à temps partiel
- Mme FOURNIER Fabienne, enseignante, absente toute la semaine pour motif personnel
- M. ARNAULT Yoann, enseignant et PEMF en déplacement professionnel au nord du département
- M. BONMORT, DDEN
- M. BOINIER Philippe, maire délégué de MOUGON
- M. BOUFFARD Jonathan, parent élu
- Mme CROUZET Laetitia, parent élu
- Mme LAIR Mélina, parent élu
- M. MAINSON Sébastien, parent élu

Après une présentation rapide de tous les membres siégeant au conseil d'école, la directrice Mme PRINTEMPS a procédé à la lecture de l'ordre du jour :

I. Installation du Conseil d'école : *composition, rôle et point sur les élections des représentants des parents d'élèves*

II. Le règlement Intérieur de l'Ecole : *modification, ajout, approbation*

III. **Les instances de liaison** : conseil école/collège, projets passerelle : liaison GS/CP, Sur le chemin de l'école

IV. **Le Projet d'Ecole et les différentes actions menées** : présentation des fiches actions et des différents projets pédagogiques, budget prévisionnel.

V. **Le Cadre de Vie** : les enseignants, le personnel communal, point sur les effectifs, travaux demandés à la mairie

VI. **Sécurité** : exercices incendie et PPMS

VII. **La vie scolaire** : TAP, Restaurant Scolaire, Organisation des APC, Relations parents enseignants

VIII. **Divers** : élections des délégués élèves, remerciements APE et mairie

I. **Installation du Conseil d'école** : composition, rôle et point sur les élections des représentants des parents d'élèves

A. **Composition du conseil d'école.**

Mme PRINTEMPS a ensuite rappelé la composition et le rôle du Conseil d'école.

Le Conseil d'école est donc composé de :

- Le directeur de l'école
- Le maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- Les enseignants de l'école
- Les représentants des parents d'élèves
- Le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)
- L'Inspecteur de l'Education nationale (membre de droit)
- Les membres du RASED, les infirmières et les médecins scolaires, les ATSEM... peuvent être invités

Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du Conseil. Il peut également être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école :
 - les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
 - les activités périscolaires
 - la restauration scolaire
 - l'hygiène scolaire
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- adopte le projet d'école
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

B. **Rôle et point sur les élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre. Le bureau de vote a été ouvert de 12h30 à 16h30.

Le taux de participation était de 48,12%. Il y avait 167 votants sur 347 inscrits

Le nombre de bulletins blancs ou nuls était de 14 et le nombre de suffrages exprimés était de 153.

Les parents d'élèves doivent faire connaître au directeur de l'école (7 jours avant le Conseil), les questions diverses qu'ils souhaitent aborder. Néanmoins, le Conseil d'école ne traite pas des cas particuliers mais de la vie et du fonctionnement de l'école d'un point de vue général.

De plus, des représentants des parents « suppléants » peuvent être présents au Conseil d'école mais seuls les Représentants « titulaires » peuvent voter ou exprimer leur avis. Si un représentant « titulaire » est absent, c'est le premier « suppléant » qui le remplace, et ainsi de suite...

II. Le règlement Intérieur de l'Ecole : *modification, ajout, approbation*

La directrice a procédé à la lecture du règlement intérieur. Les membres ont procédé au vote. Le règlement a été élu à l'unanimité.

Le règlement intérieur 2019-2020 est joint en annexe.

III. Les instances de liaison : *conseil école/collège, projets passerelle : liaison GS/CP, Sur le chemin de l'école*

A. Le conseil école / collège

La directrice Mme PRINTEMPS a présenté l'ordre du jour de ce premier conseil école / collège :

- Installation du CEC
- Bilan de rentrée des élèves de 6èmes
- Analyse des résultats des évaluations nationales de 6èmes 2018-2019
- Définition du programme d'actions de l'année et calendrier
- Outil d'échanges entre les enseignants à l'intérieur du cycle 3
- Repères de progressivité cycle 3 (français, maths et EMC)
- Retour sur le travail réalisé en EPS au cours de l'année 2018-2019
- Questions diverses

Le conseil école / collège se réunit deux fois dans l'année. Lors de ce premier conseil école / collège, M. BARBAREAU, enseignant des CM2 était présent. Il a pris la parole pour relater le fonctionnement de ce conseil, qui existe depuis cinq ans. Il est copiloté par Mme LAMBIN, Inspectrice de l'Education Nationale et Mme AUDE, principale du collège de Celles sur Belle. Ce conseil a pris de l'importance depuis la création du cycle 3 (CM1 CM2 6^{ème}), avec la mise en place de grilles de progressivité dans plusieurs matières. Ces conseils sont l'occasion de mettre en place des moments d'harmonisation entre ce qui est fait à l'école primaire et ce qui est fait au collège. Ces temps d'harmonisation permettent d'organiser la répartition des 6èmes pour qu'ils ne se retrouvent pas isolés.

M. BARBAREAU a rapporté les propos de Mme AUDE, la principale du collège, qui a fait un bilan très positif de la rentrée des 6èmes, avec notamment un séjour fédérateur proposé aux élèves de 6^{ème} sur deux jours. Ils sont allés à Saint Palais sur Mer. Il y a eu aussi un retour très positif des parents qui apprécient la visite du collège.

Les évaluations nationales des 6èmes ont été très bien réussies en français et en mathématiques puisque 90% des élèves ont eu maîtrise satisfaisante ou une très bonne maîtrise.

Il a aussi rapporté les différents projets fédérateurs entre le collège de Celles sur belle et les écoles qui sont rattachées. En ce qui concerne l'école de Mougou, les CM2 vont participer à la course orientation, aux rencontres handball et à un concours mathématiques. Les CM2 participeront aussi au projet ECORCE mais avec le collège de Prahecq.

Pour la rentrée 2020 / 2021, il y aurait 156 élèves de 6^{ème} en prévision.

B. Le projet passerelle : la liaison GS / CP

Cette liaison a lieu à deux reprises dans l'année, une fois en mars et une fois en mai, pendant trois semaines. Les effectifs de GS et CP sont répartis en trois groupes : deux groupes en élémentaire et un groupe en maternelle. Chaque groupe mange dans la cantine où il était le matin. Cette passerelle se déroule de 10h30 à 12h. Un conseil des maitres le 4 février permettra de mettre en place ce projet de passerelle.

Chaque année, les CP sont enchantés de retourner en maternelle tout comme les GS sont ravis de découvrir la grande école et son self.

C. Le projet passerelle : Sur le chemin de l'école

Ce projet a plusieurs objectifs principaux :

- Faciliter la première scolarisation des enfants de 18 à 36 mois.
- Renforcer la transition vers le *devenir élève* attendu chez les élèves de l'école maternelle, particulièrement les plus jeunes d'entre eux.
- Permettre aux enseignants, aux parents, aux assistantes maternelles, aux intervenants des structures petite enfance de s'impliquer dans une démarche de coéducation en échangeant autour de problématiques partagées.

Il a aussi plusieurs objectifs spécifiques :

- Pour les enfants : Vivre une première scolarisation comme enfant de 18 à 36 mois :
- Pour les élèves : Construire le *devenir élève*
- Pour les adultes : Communiquer d'une structure d'accueil à une autre (familles, assistantes maternelles, crèches, école) pour mieux éduquer. Plus spécifiquement pour les professionnels de la petite enfance et de l'école partager sa culture professionnelle, échanger, construire de nouveaux outils.

Le planning a été effectué lors d'une réunion avec Mme MAITRE Karen :

- Mardi 18 février à 10 h ou Jeudi 20 février à 10h : Atelier d'exploration : manipulation semoule et graines.
- Mardi 17 mars à 10h ou Jeudi 19 mars à 10h : Atelier d'exploration : peinture sur grand format avec différents outils.
- Jeudi 2 avril à 10h ou Mardi 7 avril à 10h : Eveil musical : manipulation instruments et comptines, fabrication de maracas.
- Mardi 7 mai à 10h ou Jeudi 12 mai à 10h : Atelier d'exploration : collages différents matériaux différents supports.
- Mardi 5 mai à 9h30, puis 10h dans les classes ou Mardi 19 mai à 9h30, puis 10h dans les classes : inscription à l'école.
- Mardi 9 Juin à 10h ou Jeudi 11 Juin à 10h : Atelier d'exploration sensorielle : malle sensorielle et sable magique.

L'inscription de votre enfant pour la rentrée 2020 est possible du 23/03 au 17/04 en mairie.

IV. Le Projet d'Ecole et les différentes actions menées : *présentation des fiches actions et des différents projets pédagogiques, budget prévisionnel.*

A. Présentation des fiches actions

La directrice a procédé à la lecture des différents intitulés des fiches actions ainsi que leurs objectifs. Elles sont au nombre de 11 pour l'Ambition 1.

Intitulé de l'action	Ecoute, compréhension fine	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre l'enseignement du langage oral et à l'écrit au centre de tous les apprentissages	

Intitulé de l'action	Enrichissement et appropriation de la langue orale	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre l'enseignement du langage oral et à l'écrit au centre de tous les apprentissages	

Intitulé de l'action	Mettre en place de véritables outils de cycle et se les approprier	
Objectif général	<i>Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre une réflexion collective sur la progression des apprentissages de la maternelle au cycle 3	

Intitulé de l'action	Poursuivre les liaisons inter-cycles et améliorer les liaisons inter-degrés	
Objectif général	<i>Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Renforcer le partage des pratiques pédagogiques Communiquer et travailler ensemble avec les outils et usages numériques Faire vivre les parcours éducatifs, la pratique sportive	

Intitulé de l'action	Calcul mental	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages aux cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs.	

Intitulé de l'action	Calcul en ligne et calcul posé en colonne	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages aux cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs.	

Intitulé de l'action	Calcul mental et calcul en ligne	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages aux cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs.	

Intitulé de l'action	Production d'écrits	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages aux cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs. <i>Travail de la lecture, de la compréhension et de la production des différents genres textuels des différentes disciplines</i>	

Intitulé de l'action	Réinvestissement des connaissances	
Objectif général	<i>Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Mettre la maîtrise des langages fondamentaux (lire, dire, écrire, compter) au centre des apprentissages aux cycles 2 et 3 pour accéder à d'autres savoirs.	

Intitulé de l'action	Territoire de chansons partagées	
Objectif général	<i>Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Faire vivre les parcours éducatifs	

Intitulé de l'action	Sensibiliser les élèves au Développement Durable	
Objectif général	<i>Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Prendre conscience des conséquences de ses actes sur l'environnement, au niveau individuel et collectif.	

Elles sont au nombre de 6 pour l'Ambition 2.

Intitulé de l'action	Poursuivre l'ouverture de l'école au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie : fabrication et entretien d'un poulailler.	
Objectif général	<i>Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde</i>	Ordre de priorité :
Objectif opérationnel	Nourrir le parcours langagier, social et culturel des élèves.	

Intitulé de l'action	Assurer un climat scolaire serein dans la classe, dans l'école	
Objectif général	<i>Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève</i>	Ordre de priorité : 1
Objectif opérationnel	Garantir le respect de l'égalité filles/garçons. Développer les compétences psychosociales de l'élève et s'assurer d'un climat scolaire serein dans l'école	

Intitulé de l'action	Mise en place du parcours citoyen	
Objectif général	<i>Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève</i>	Ordre de priorité choisi : 1
Objectif opérationnel	Développer les compétences psychosociales de l'élève et s'assurer d'un climat scolaire serein dans l'école, dans la classe (objectif commun avec ECLORE)	

Intitulé de l'action	Travail sur l'égalité des droits des filles et des garçons	
Objectif général	<i>Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève</i>	Ordre de priorité choisi : 1
Objectif opérationnel	Garantir le respect de l'égalité filles/garçons. <i>Travail sur l'égalité des droits des filles et des garçons : prévention et lutte contre les stéréotypes sexués</i>	

Intitulé de l'action	Rédaction systématique des PPRE	
Objectif général	<i>Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève</i>	Ordre de priorité choisi : 1
Objectif opérationnel	Prendre en compte la diversité des élèves. <i>Outils et dispositifs personnalisés mis en œuvre par l'équipe enseignante, partagés avec l'élève et sa famille (PPRE, PAP...)</i>	

Intitulé de l'action	Poursuivre l'ouverture culturelle	
Objectif général	<i>Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde</i>	Ordre de priorité choisi : 1
Objectif opérationnel	Participer à des actions hors de l'école, ou dans l'école avec des associations ou institutions extérieures. <i>Expositions de travaux d'élèves hors de l'école</i>	

Elles sont au nombre de 2 pour l'Ambition 3.

Intitulé de l'action	Réalisation d'un trombinoscope (par site)	
Objectif général	<i>Mieux accueillir</i>	Ordre de priorité choisi : 1
Objectif opérationnel	Accueillir les élèves et le personnel <i>Réalisation d'un trombinoscope (affiché dans les lieux de passage de l'école)</i>	

Intitulé de l'action	Délégués de classe	
Objectif général	<i>Mieux communiquer</i>	Ordre de priorité choisi : 2
Objectif opérationnel	Être à l'écoute des élèves. Impliquer les élèves dans la vie de l'école.	

B. Présentation des différents projets pédagogiques

La directrice a ensuite présenté les différents projets pédagogiques de l'année qui s'orientent vers des domaines différents :

Le premier projet présenté est lié à **l'Éducation au Développement Durable (EDD)** avec différentes actions réalisées ou déjà envisagées.

L'école élémentaire a participé à l'action « Nettoyons la nature » le 27 septembre. Les élèves ont ramassé les déchets puis trié ces déchets. L'APE organise aussi à trois reprises dans l'année une collecte de papiers. La première collecte a eu lieu le week-end du 15 novembre. Les cycles 2 ont observé un élevage de coccinelles ou de phasmes. Les élèves travailleront aussi sur l'eau.

Les enseignants de l'école maternelle envisagent la création d'un poulailler. Pendant les vacances, le suivi de ce poulailler serait effectué par le centre de loisirs. Ainsi, les déchets de nourriture permettraient d'alimenter les poules de l'école.

Plusieurs pistes sont à étudier pour travailler sur ce sujet : syndicat des eaux du vivier, le SIEDS, le CODEC, le SMITED, le CPIE de Coutières.

Le deuxième projet est axé sur **l'USEP** : 7 classes participantes. Pour ce début d'année, les CE1 et les CE1/CE2 ont participé à la Journée nationale du sport à l'école, le mercredi 25 septembre. L'école étudie la possibilité d'avoir une labellisation Génération 2024 si elle participe à la semaine olympique du 3 au 8 février et à la journée olympique le 23 juin.

Le mardi 3 décembre, tous les CM2 participeront à un tournoi de hand avec les 6^{èmes} de Celles sur Belle.

Plusieurs tournois USEP sont proposés aux élèves sur le temps périscolaire :

- Les tournois de Sports Collectifs (CE2- CM1-CM2) : Handball à CELLES le mercredi 11 déc.2019 ; Basket-ball à MELLE (Pinier) le mercredi 29 janvier 2020 ; Futsal à CELLES le mercredi 8 avril 2020 ; Rugby à MELLE le mercredi 13 mai 2020.
- Les tournois Sports Collectifs (CP – CE1) : Basket-ball à MELLE (Pinier) le mercredi 29 janvier 2020 ; Rugby à MELLE le mercredi 13 mai 2020
- Danse traditionnelle (GS-CP-CE1) à Saint Romans lès Melle le mercredi 13 novembre 2020
- Les Petits en Fête (cycle 1) le samedi matin 21 mars 2020
- Les Activités Athlétiques (GS/CP - CE1/CE2) le mercredi 27 mai 2020

La classe des MS GS1 de Mme VIRY-TROGER participeront à :la maternelle entre en jeu, Rencontre inter-classe avec Mme Emmanuelle GAZEAU de Fressines, le Printemps des maternelles, la Fête des petits

La classe des CP de Mme BIGARD, la classe des CE1 de M. GALLARD et la classe des CE1/CE2 de Mme PRINTEMPS se sont inscrites au P'tit tour USEP, à la Course longue et à USEP athlon.

La classe des CE2/CM1 de Mme BARAND, la classe des CM1/CM2 de M. ARNAULT et la classe des CM2 de M. BARBAREAU feront la course longue et Jouons l'originalité cycle 3.

Le troisième projet présenté est la **natation ou le kayak**. Du 15 novembre au 24 janvier, les classes de GS et CE1/CE2 auront eu 8 séances de natation à Aqua'Melle. Du 27 janvier au 3 avril, les classes de CP et CE1 auront aussi plusieurs séances. Quant aux CE2/CM1 de Mme BARAND, ils iront à la piscine de Celles sur Belle en juin.

L'activité « voile/kayak/canoë » a débuté le 7 septembre et se terminera le 22 novembre (8 séances), pour tous les CM1 et tous les CM2. Un point a été soulevé par Mme ROUXEL, maire de la commune d'AIGONDIGNE, concernant le financement des trajets en bus et une participation financière demandée à la commune par la Communauté de Communes du Mellois en Poitou, en ce qui concerne l'encadrement de ses activités nautiques.

Mme ROUXEL a expliqué qu'avant le syndicat des piscines du Mellois avait la charge financière du coût des transports et des intervenants. Or, depuis cette année, les coûts liés au kayak (bus et intervenants) ne sont plus payés par la Communauté de Communes du Mellois en Poitou puisque la compétence scolaire est à la commune. Les coûts liés aux séances de natation restent à la charge de la communauté de communes du Mellois en Poitou puisque la natation est un enseignement obligatoire. Mme Le Maire a aussi ajouté que l'équipement du Lambon était financé par les impôts des habitants de la commune d'Aigondigné. Or, pour que les élèves de la commune d'Aigondigné puissent profiter de ces séances de kayak (transport à hauteur de 98€ par séance plus le coût des intervenants sur place) la mairie d'Aigondigné devrait payer mais elle s'y refuse. La coopérative scolaire ne peut pas subventionner le transport régulier de deux classes pour les séances de kayak.

La directrice Mme PRINTEMPS a ensuite présenté les différents projets autour de la **CUMAV**.
Quatre classes sont inscrites au projet chorale : les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1.
Mme BIGARD a réservé les B-Bot.

L'école élémentaire a emprunté des mallettes d'album de littérature de jeunesse sur le thème des sorcières pour la période 2 et sur le thème du handicap en période 4.

La classe des CP est inscrite aux projets suivants : Argonimaux, Semaine de l'énigme, malette Que deviennent les déchets ?

Les classes des CE1 et CE1/CE2 utiliseront aussi la malette Que deviennent les déchets ?

Les CE2/CM1 ont participé à la semaine de l'énigme et sont inscrits au défi-sciences.

Les CM1/CM2 sont inscrits au projet science.

Les CM2 participeront au défi science, à la semaine des sciences et au projet ECORCE.

Les deux classes de MS/GS sont inscrites au projet à la rencontre des artistes, en vue de collaborer à l'exposition de l'AGEEM qui se déroulera à Bressuire en 2020. Les élèves rencontreront une artiste

L'école a aussi réservé une **exposition de la MAIF sur les dangers domestiques : « Prudent contre les accidents » 2019-2020** : du 18/02 au 24/03 pour l'école élémentaire et du 24/03 au 14/04 pour l'école maternelle.

Les 4 classes de maternelle participent au projet **Ecole et cinéma pour les maternelles**. Elles iront voir 2 ou 3 projections au Méliès. Le premier a lieu le mercredi 27 novembre avec *Pat et Mat en hiver*.

La directrice a ensuite expliqué que les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à une conférence autour du **harcèlement à l'école** avec M. François CAMOU, le mardi 27 novembre. Le soir, cette conférence sera ouverte aux parents à la salle des fêtes de Mougou. Cette conférence a été organisée par l'APE. M. MALATESTA a approuvé cette action de l'APE à destination des parents et notamment du secteur Enfance.

Et pour finir, la directrice Mme PRINTEMPS a laissé la parole à Mme BIGARD qui a présenté la **classe découverte à Lathus** proposée aux élèves de CP. Les CP vont découvrir la vie en collectivité pendant cinq jours et des activités sportives autour de l'escalade et du cirque. Quatre parents accompagneront les élèves : M. LABORDE, Mme PAIRAULT, M. ROY et Mme GROUSSEAU.

C. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel n'a finalement pas été abordé puisque tous les projets et les partenaires ne sont pas encore définis.

V. **Le Cadre de Vie** : les enseignants, le personnel communal, *point sur les effectifs, travaux demandés à la mairie*

A. Les enseignants

La directrice Mme PRINTEMPS a rappelé le nom des quatorze enseignants présents à l'école : M. BARBAREAU (avec Mme BELLEME, CM2) ; M. ARNAULT (avec Mme BERNARD, CM1/CM2) ; Mme BARAND (CE2/CM1) ; Mme PRINTEMPS (directrice, CE1/CE2 avec M. PERRIN) ; M. GALLARD (CE1) ; Mme BIGARD (CP) ; Mme NEAU (MS/GS2) ; Mme VIRY-TROGER (avec M. PERRIN, MS/GS1) ; Mme FOURNIER (PS/MS) ; M. DUBUISSON (TPS/PS) ; Mme RAULT (enseignante rattachée à l'école).

B. Le personnel

A l'école « maternelle », quatre ATSEM aident les enseignants : Mme Véronique LOGERAI (classe de -3ans/PS), Mme Christine TABUTAUD (classe de PS/MS), Mme Sandra TURRA (classe de MS/GS1) et Mme Nathalie CHARGY (classe de MS/GS2).

A l'école « élémentaire », Mme Marielle MESMIN aide les enseignants dans l'utilisation des ordinateurs par les élèves et assure la gestion de la BCD.

Deux AESH (Mmes Marine BEYER et Dany REFFAY) interviennent à l'école auprès de deux enfants ayant une reconnaissance de handicap.

C. Point sur les effectifs

A la date du 5 novembre 2019, la directrice a présenté les effectifs de l'école : 86 élèves en maternelle et 152 élèves en élémentaire, pour un total de 238 élèves répartis comme suit :

- TPS/PS : 20
- PS / MS : 22
- MS / GS1 : 22
- MS / GS2 : 22
- CP : 23
- CE1 : 23
- CE1 / CE2 : 24
- CE2 / CM1 : 27
- CM1 / CM2 : 28
- CM2 : 27

Depuis septembre, il y a eu huit radiations (4 familles) et une inscription.

D. Les travaux demandés à la mairie

La directrice a ensuite énuméré les travaux demandés auprès de la mairie pour l'école élémentaire :

- Nettoyage régulier de la cour et des gouttières avec l'automne.
- Plafond de la classe de M. GALLARD avant révision des peintures (grosse infiltration chaque année).
- Store côté cour principale dans la classe de M. GALLARD.
- Visiophone et sonnette sur le portail d'entrée.
- Portail bleu de droite, côté salle informatique a du mal à s'ouvrir (il avait été réparé cet été mais avec l'humidité, il ne peut plus s'ouvrir).

La directrice en a profité pour remercier les agents qui sont intervenus rapidement lorsque l'eau s'est infiltrée dans les classes par le plafond ou les fenêtres, lors des vents violents et des averses de grêle.

Mme PRINTEMPS a ensuite présenté les travaux demandés pour l'école maternelle :

- Meubles de rangement dans les classes de Mme VIRY-TROGER et de Mme NEAU (à tiroir).
- Placards dans les classes de Mme VIRY-TROGER et de Mme NEAU.
- Portes de droite qui coulissent mal dans le bureau de direction et dans la salle des ATSEM.
- Banquette en plastique de 2 ou 3 places.
- Nettoyage de la cour : la buse à côté du bac à sable est à vider, bordure en bois du bac à sable se décolle.

- 1^{er} sanitaire : une porte d'un petit sanitaire a été enlevée, le socle d'attache dépasse.
- L'onduleur dans le bureau de direction est toujours absent (emmené par M. MALATESTA qui a répondu qu'il ne fonctionnait plus).
- Vélo (3 à réviser).
- Visiophone.
- Un autre bureau pour la classe de Mme VIRY-TROGER (les tiroirs tombent).
- Local à vélo : matériel et carton à évacuer.

Et pour conclure, l'équipe enseignante a rappelé les problèmes réguliers de coupure d'internet sur les deux sites.

VI. Sécurité : exercices incendie et PPMS

A. Les exercices « évacuation incendie »

Le premier exercice pour l'école élémentaire a eu lieu le lundi 9 septembre à 10h15 : le temps d'évacuation avant appel était de 1min16 et après appel de 2min18. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et l'ordre.

Le premier exercice pour l'école maternelle s'est déroulé le mardi 10 septembre à 10h45 pour trois classes uniquement puisqu'une classe de MS GS était en randonnée. Le 1^{er} groupe est sorti en 3min20 (après appel) et le 2^{ème} groupe n'est pas sorti. En effet, dans le bâtiment des 2 classes des MS GS, la sonnerie ne s'est pas déclenchée. La directrice Mme PRINTEMPS ne les voyant pas, est allé déclencher manuellement l'alarme au bout de 3 minutes. Les classes doivent contourner les bâtiments pour se rendre dans la cour de l'école. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et l'ordre.

B. Les exercices PPMS

Le premier exercice PPMS attentat / intrusion pour l'école élémentaire a eu lieu le 14 octobre 2019 : le scénario choisi était le confinement. Celui de la maternelle s'est passé le 15 octobre 2019 avec le même scénario.

Le bilan de ces exercices : les élèves de maternelle et d'élémentaire étaient silencieux, peu d'élèves étaient visibles, certaines classes n'étaient pas verrouillées et étaient restées allumées.

VII. La vie scolaire : TAP, Restaurant Scolaire, Organisation des APC, Relations parents enseignants

A. TAP

Les TAP sont organisés par la Municipalité, de 15h45 à 16h30, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Pendant les TAP, les enfants sont donc sous la responsabilité de la Municipalité. Cette année, aucune participation financière n'est demandée aux familles. Les TAP sont gratuits.

- *Organisation des TAP à l'école « maternelle »*

Les enfants de l'école « maternelle » sont répartis par âge, en 3 groupes : -3ans/PS, MS et GS. 10 animateurs assurent chaque jour, les animations. Les activités sont : relaxation, expression corporelle, lecture d'albums, arts plastiques, jeux de société, ateliers « sport », « jeux de construction ». Chaque duo/trio d'animateurs prend en charge un groupe pendant une semaine. Au bout des trois semaines, on recommence un nouveau cycle.

- *Organisation des TAP à l'école « élémentaire »*

Les enfants de l'école « élémentaire » sont répartis par âge, en 10 groupes (de 16 maximum). Ils restent pendant trois semaines avec le même animateur ou duo d'animateurs. 13 animateurs encadrent les TAP. Les activités sont diverses : lecture d'albums, activités sportives, activités manuelles, initiation au jardinage, arts décoratifs, autour des animaux, jeux de théâtre/relaxation, art thérapie, cinéma, apprendre à dessiner, jeux de société...

B. Restaurant scolaire

Il y a deux cantines (une sur chaque site) et la restauration est assurée par CONVIVIO. Les menus sont présentés sur le site de l'école et affichés à l'entrée des classes de maternelle. A partir de novembre, un repas végétarien est mis en place une fois par semaine.

C. Organisation des APC

Les séances d'APC se découperont en 4 périodes de 6 semaines, dédiés aux élèves en difficultés :

1/ 23/09 au 15/11

2/ 18/11 au 17/01 pas la dernière semaine avant les vacances de Noël

3/ 20/01 au 13/03

4/ 16/03 au 07/05

M. BARBAREAU, M. ARNAULT, professeurs des écoles formateurs et Mme PRINTEMPS, directrice sont déchargés complètement des APC. Mme BELLEME fera les APC pour les CM2 en période 2 et 3. Mme BERNARD fera les APC pour les CM1 CM2 en période 2 et 3 et M. PERRIN pour les CE1 CE2 pour la période 1, 2 et 4.

La directrice a ensuite présenté le tableau ci-dessous présentant la prise en charge des élèves en APC :

Classes	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
TPS PS M.DUBUISSON		15h45 à 16h30	15h45 à 16h30	
PS MS Mme FOURNIER	15h45 à 16h30		15h45 à 16h30	
MS GS1 Mme VIRY-TROGER	15h45 à 16h30 Périodes 2 et 4	15h45 à 16h30 Périodes 1, 2 et 4		
MS GS1 M. PERRIN				15h45 à 16h30 Période 3
MS GS2 Mme NEAU	15h45 à 16h30		15h45 à 16h30	
CP Mme BIGARD	15h45 à 16h30			15h45 à 16h30
CE1 M. GALLARD		15h45 à 16h30	15h45 à 16h30	
CE1/CE2 M. PERRIN	15h45 à 16h30 Période 1, 2	15h45 à 16h30 Période 1, 2		
CE2/CM1 Mme BARAND		15h45 à 16h30		15h45 à 16h30
CM1/CM2 Mme BERNARD		15h45 à 16h30 Périodes 2 et 3		
CM2 Mme BELLEME		15h45 à 16h30 Périodes 2 et 3		

D. Relations parents enseignants

Trois réunions d'informations de début d'année ont eu lieu pour chaque cycle, suivies d'une réunion de classe par chaque enseignant.

Deux réunions individuelles seront proposées aux parents en maternelle et en élémentaire.

E. Carapatte

Une ligne carapatte est ouverte sur Mougou tous les jours. Les enfants qui prennent « Carapattes » portent tous un gilet « jaune ». A l'école « maternelle », ils attendent les accompagnateurs dans la salle de motricité et à l'école « élémentaire », ils se regroupent sous le préau. 15 élèves sont inscrits.

VIII. Divers : élections des délégués élèves, remerciements APE et mairie

A. Elections des délégués élèves

Les élections se sont déroulées avant les vacances d'octobre et la directrice a rencontré les délégués mardi 5 novembre à 9h. Les délégués élus sont :

- CP : Lisa DELAVENT et Camille GILBERT
- CE1 : Thomas BONNEAU et Paulin RICHARD
- CE1/CE2 : Victoire BOCQUET et Lohan DELAHAYE
- CE2 / CM1 : Marius PINEAU et Anaïs ORAIN
- CM1/CM2 : Celyan AUDE et Romane GARNAULT
- CM2 : Lou POUGEARD et Alexis LAIR

Les délégués ont fait remonter les préoccupations de leur camarade, demandes axées essentiellement sur la cantine (varier les menus, davantage de légumes, davantage de viande, ne pas faire de gaspillage, davantage de pain pour ceux qui mangent en dernier), sur la propreté des toilettes et sur la cour de récréation (préau du côté du plateau, cloche dans la deuxième cour, une autre cabane, des jeux calmes par temps de pluie, balançoire, trampoline, marelle, panier de basket dans la cour principale, le banc de l'amitié pour jouer avec ceux qui sont seuls).

B. Conseils d'école

Les deux prochains conseils d'école se dérouleront le mardi 17 mars 2020 à 18h30 et le mardi 16 juin 2020 à 18h30.

C. Remerciements parents, APE et mairie

L'équipe enseignante remercie l'APE pour leur investissement et les subventions notamment celle de la classe découverte pour Lathus,

Elle remercie la mairie d'AIGONDIGNE pour le remplacement des ATSEM lors de leurs absences et pour les travaux à l'école élémentaire : réfection des sols, peinture sur les murs extérieurs, les radiateurs décalés, la création du préau dans la cour principale.

Et pour finir, nous remercions les parents qui s'investissent dans les différents projets, qui accompagnent les élèves lors des sorties et tous les parents qui passent leur agrément natation, kayak ou vélo.

Le conseil d'école s'est terminé à 20h54.